

# Le Pla Guillem

Conflent Canigó - Casteil



Le Pla Guillem et le Pic dels Set Homes (OTI Conflent Canigó)

*Cet itinéraire historique, entre forêt verdoyante et prairie d'altitude, offre de nombreux panoramas sur le Canigó et les massifs environnants, tout en révélant de nombreux paysages pastoraux.*

Véritable plaine à la montagne, le Pla Guillem, situé au pied du Canigó entre 2100 m et 2300 m, est une ancienne pénéplaine formée entre 15 et 20 millions d'années à une altitude estimée à l'époque à 700 m, puis soulevée par la faille de Mariailles.

## Infos pratiques

---

Pratique : Rando pédestre

---

Durée : 4 h

---

Longueur : 8.0 km

---

Dénivelé positif : 588 m

---

Difficulté : Difficile

---

Type : Aller-retour

---

Thèmes : Randonnée en montagne

# Itinéraire

**Départ** : Refuge de Mariailles, Casteil.

**Arrivée** : Refuge de Mariailles, Casteil.

**Balisage** :  GR®

**Communes** : 1. Casteil

2. Py

## Profil altimétrique

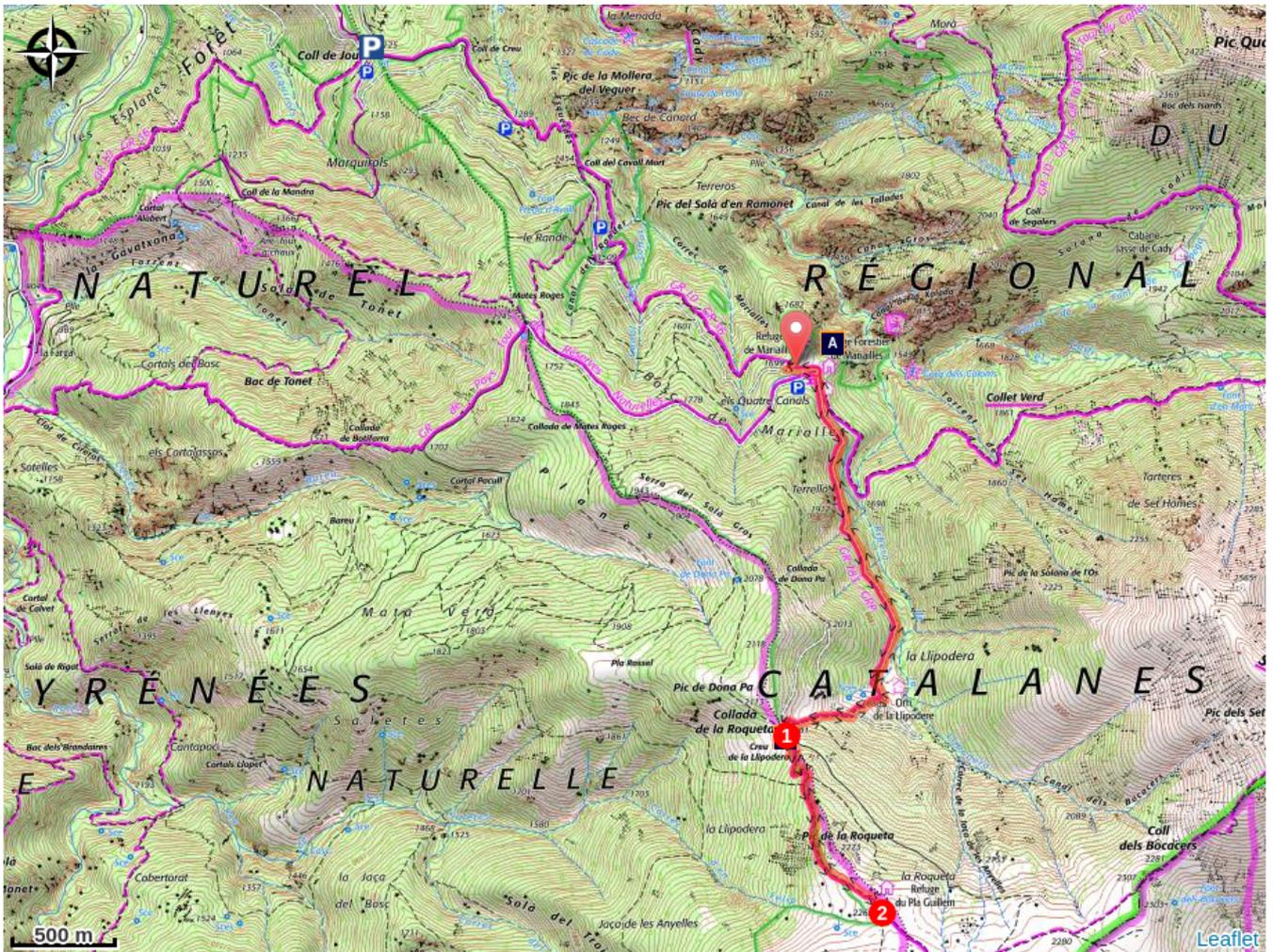


Altitude min 1702 m  
Altitude max 2266 m

**Refuge de Mariailles (1699 m)** - Remonter la piste jusqu'à l'intersection avec le sentier d'accès au Canigó. Quitter le GR®10 qui part main gauche et emprunter le GR®T83 sur la piste en face. Au niveau de la cabane de berger en pierres sèches, quitter la piste et emprunter le sentier qui part à droite. Le sentier s'élève et révèle une ancienne bergerie en ruine, ainsi qu'un ancien orri. Rejoindre la piste, la traverser et emprunter le sentier qui monte à gauche, parmi les rhododendrons.

1. **Collada de la Roqueta (2081 m)** - Suivre le sentier qui monte vers la barrière, puis passe devant la Croix du Curé Jampy.
2. **Pla Guillem (2265 m)** - Large prairie de haute montagne. A quelques mètres sur la gauche se trouve le refuge du Pla Guillem, et sur la droite un magnifique orri. Le retour se fait par le même chemin.

# Sur votre chemin...



 Roc de Marialles (A)

 Creu de la Llipodera (B)

# Toutes les infos pratiques



## Danger chantier de brulage dirigé

Le brulage dirigé est une pratique traditionnelle d'entretien, de régénération des pâturages et de prévention des incendies utilisant le feu courant en période hivernale (décembre à mars). Mise en œuvre par des équipes spécialisées et dans des conditions optimales de sécurité ces brulages, sont signalés auprès de la mairie 24 h avant et sur site le jour même. Afin de vous éviter de vous retrouver bloqué dans votre cheminement après avoir emprunté un itinéraire, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci dessous qui vous indiquera la localisation des brulages prévus d'être réalisés (suivant les conditions météo) dans les 3 prochains jours. [Voir les chantiers de brulage dirigé](#)



## Itinéraire inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée des Pyrénées-Orientales

Le PDIPR est un outil de protection juridique des tracés qui recense les itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, équestre et VTT. Il vise ainsi à favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux en développant la pratique de la randonnée. Pour être inscrit à ce plan, un itinéraire doit répondre à un ensemble de critères de qualité en terme d'aménagement et de gestion.



## Risque incendie

Attention : l'itinéraire transite dans un massif forestier sensible au risque incendie de forêt. Entre le 1er juillet et le 15 septembre, selon le niveau de risque, la circulation en voiture, à vélo, ou à pied est réglementée. Consulter le site de l'Etat afin de connaître le risque journalier et préparer au mieux votre itinéraire : [Vigilance feux de forêts](#)

## ⚠️ Recommandations

Sentier en zone pastorale, tenir les chiens en laisse.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Casteil, suivre la Route de Marialles jusqu'au Col de Jou ou vous pourrez vous stationner. Compter ensuite 1H30 à 2H de marche pour atteindre le refuge de Marialles, point de départ de l'itinéraire en suivant le balisage GR®. Possibilité

d'hébergement au refuge de Marialles, consultez les périodes d'ouverture depuis l'onglet "à proximité"

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Réserve naturelle nationale de Py

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de Py**

Bureaux de la réserve naturelle

66360 Py

Tél : 04 68 96 29 37

E-mail : [py@espaces-naturels.fr](mailto:py@espaces-naturels.fr)

Site : <https://www.reserves-naturelles-catalanes.org/les-reserves/reserve-naturelle-de-py>

Pour assurer la pérennité de cet espace naturel protégé, il convient de respecter la réglementation en vigueur :

### Sont interdits :

- les chiens même tenus en laisse,
- la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,
- le feu,
- la circulation de véhicules à moteurs,
- l'abandon de déchets,
- le camping.

## Réserve de chasse et de faune sauvage du Canigou (RCFS)

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact :

**Office National des Forêts**

Frédéric CAMPREDON

Tél : **06 23 54 47 94**

## Syndicat Mixte du Canigó Grand Site

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : [contact@canigo-grandsite.fr](mailto:contact@canigo-grandsite.fr)

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr>

*Les RCFS ont vocation à **protéger des milieux naturels indispensables et des espèces menacées.***

**Y sont interdits :**

- **Les engins à moteur hors des voies ouvertes à la circulation**
- **Survol en dessous de 300m**
- **Les feux, et le camping en dehors des aménagements**
- **Les actions de brûlage sans autorisation**
- **L'introduction d'animaux domestiques à l'exception de ceux autorisés pour la randonnée**
- **Les chiens non tenus en laisse**
- Les activités sportives susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des espèces patrimoniales

—  
*Arrêté préfectoral complet disponible [ici](#)*

## **Gypaète Barbu - Mariailles**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Novembre, Décembre

Contact :

**Syndicat Mixte du Canigó Grand Site**

Tél : 04 68 96 45 86 - 06 29 85 62 79

E-mail : [contact@canigo-grandsite.fr](mailto:contact@canigo-grandsite.fr)

Site : <https://www.canigo-grandsite.fr/>

*Secteurs :*

*Yosémite du haut, Ensa, Roc de Mariailles, Lippe au derche-secteur refuge*

- Chaque année :

**l'escalade est interdite du 1er novembre au 28 février.**

- Cette année, aucun couple de Gypaète n'ayant nidifié sur ce secteur :

**l'escalade est autorisée du 1er mars au 31 octobre**

## **Lieux de renseignement**

Office de tourisme intercommunal  
Conflent Canigó  
10 place de la République, 66500  
Prades

[info@tourisme-canigou.com](mailto:info@tourisme-canigou.com)

Tel : +33 (0)4 68 05 41 02

<http://www.tourisme-canigou.com>



## **Source**



Communauté de  
Communes Conflent  
Canigó

<https://www.tourisme-canigou.com/>

# Sur votre chemin...

---



## Roc de Marialles (A)

Ces grandes falaises siliceuses, entourées de pins à crochets et de bouleaux, surplombent le refuge et les jasses de Marialles, ainsi que les gorges du Cadí. Ce site, majestueux, est bien connu des amateurs d'escalade qui sont nombreux à se frotter à ses parois ! En effet, le Roc de Marialles et ses alentours offrent des parcours aux divers niveaux de difficulté destinés aux grimpeurs confirmés, comprenant une cinquantaine de voies. Non loin, « le petit Yosémitte » est lui aussi bien connu des initiés pour sa vingtaine de voies assez techniques.  
Crédit photo : © B. Frankel-CD66



## Creu de la Llipodera (B)

Croix qui commémore un assassinat commis par des brigands ayant eu connaissance d'une affaire commerciale juteuse faite par des bergers venus à Evol de Prats-de-Mollo pour vendre des moutons.  
Crédit photo : OTI Conflent Canigó